

CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 15, avenue de la Jeunesse - 44700 Orvault
883 393 597 RCS NANTES
(la « Société »)

EXTRAIT DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

Sur proposition du Président, l'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 858 296,51 euros de la manière suivante :

- Au compte « Report à nouveau » :279 396,31 euros
La perte est entièrement apurée.
- À la réserve légale : 10 000,00 euros
Ladite réserve est entièrement dotée.
- Le solde au compte « Autres réserves » :568 900,20 euros
Qui s'élève ainsi à 568 900,20 euros après affectation.

Il est rappelé que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont fait apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social et que conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L. 227-1, alinéa 3, l'Associée unique a décidé, le 16/06/2025, de ne pas dissoudre la Société.

L'Associée unique constate qu'en application de ces mêmes dispositions et qu'en raison de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a reconstitué ses capitaux propres à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés.

L'Associée unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Certifié conforme à l'original

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne - Pays de Loire¹

Président

Représentée par M. Christophe PINAULT



¹ Signature



CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS

15 Avenue de la Jeunesse
44700 ORVAULT

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifiés conformes

Signé par :

Anne VAUD-MURAT

AC5283A7D9C442F...



ACTUELLES

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne
Rue de la Terre Adélie – Parc Edonia – Bât L – 35760 Saint Grégoire
T. 02 99 23 60 40 – E. contact@actu-elles.fr

SARL au capital de 300 000 € - RCS Rennes 400 320 727 – TVA FR 52 400 320 727

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation de présentation des comptes	1
COMPTE ANNUELS	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
ANNEXE	6
Règles et méthodes comptables	7
Immobilisations	8
Créances et Dettes	9
Filiales et participations 1	10
Capital social	11
Variations des capitaux propres	12
DETAIL DES COMPTE	13
Détail de l'Actif	14
Détail du Passif	15
Détail du Compte de Résultat	16
ANALYSE DE GESTION	17
Soldes Intermédiaires de Gestion	18
ETATS FISCAUX	19
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	20
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	21
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	22
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	23
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	24
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	25
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	26
BIC-RN 2054 - Immobilisations	27
BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation	28
BIC-RN 2055 - Amortissements	29
BIC-RN 2056 - Provisions	30
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	31
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	32
2058A - Réintégrations diverses	33
2058A - Déductions diverses	34
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	35
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	36
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	37

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	38
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	39
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	40
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	41
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	42
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	43

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

➤ Total du bilan	3 299 789 €
➤ Chiffre d'affaires	0 €
➤ Résultat net comptable	858 297 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint Gregoire
le 07/03/2025

Anne-Lise BOUILLON
Expert-Comptable

Signé par Anne-Lise Bouillon
Le 31/03/25

ID: tx_M7k9vxPM9mPe

 ACTUELLES

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.	500	500	500		
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		500	500	500	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				3 297 425
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 863	1 863	91 766		
DISPONIBILITES					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 299 289	3 299 289	1 630 266	
	TOTAL (III)				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF(I à VI)		3 299 789	3 299 789	1 630 766	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an				3 297 425	

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100 000	100 000
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(279 396)	(36 885)
	Résultat de l'exercice	858 297	(242 511)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		678 900	(179 396)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 620 777	1 626 583
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	112	113 183 466
	DETTE DIVERSE		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		2 620 889	1 810 163
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		3 299 789	1 630 766
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		858 296,51	(242 511,28)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		112	1 810 163
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat		31/12/2024		31/12/2023	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
PRODUITS FINANCIERS	Autres achats et charges externes	3 375		2 577	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges				
CHARGES FINANCIÈRES	Total des charges d'exploitation	3 375		2 577	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 375)		(2 577)	
	Bénéfice attribué ou perte transférée	1 002 925			
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
CHARGES FINANCIÈRES	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	141 253		56 468	
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	141 253		56 468	
	RESULTAT FINANCIER	(141 253)		(56 468)	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	858 297		(59 045)	
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles				
	RESULTAT EXCEPTIONNEL				
CHARGES FINANCIÈRES	PARTICIPATION DES SALAIRES			183 466	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	1 002 925		242 511	
	TOTAL DES CHARGES	144 629			
	RESULTAT DE L'EXERCICE	858 297		(242 511)	

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le dernier PCG en vigueur par les règlements ANC
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 297 425		3 297 425
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	3 297 425		3 297 425
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	112	112		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 620 777		2 620 777	
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 620 889	112	2 620 777	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 1	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice 2	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(36 885)	(242 511)			(279 396)
Résultat de l'exercice	(242 511)	242 511		858 297	858 297
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(179 396)			858 297	678 900

Date de l'assemblée générale 28/06/2024

Dividendes attribués

1dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (179 396)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (179 396)

2Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 858 297

DETAIL DES COMPTES

Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations %
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	500,00	0,02	500,00	0,03	
Autres participations	500,00	0,02	500,00	0,03	
26100000 Titres de participation	500,00	0,02	500,00	0,03	
TOTAL III - Actif Circulant NET	3 299 288,79	99,98	1 630 266,24	99,97	1 669 022,55 102,38
Autres créances	3 297 425,37	99,93	1 538 500,00	94,34	1 758 925,37 114,33
45510000 Avance sccv 4 chene germain	3 297 425,37	99,93	1 538 500,00	94,34	1 758 925,37 114,33
Disponibilités	1 863,42	0,06	91 766,24	5,63	(89 902,82) -97,97
51200000 Banques	1 863,42	0,06	91 766,24	5,63	(89 902,82) -97,97
TOTAL DU BILAN ACTIF	3 299 788,79	100,00	1 630 766,24	100,00	1 669 022,55 102,35

Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	678 900,20	20,57	(179 396,31)	-11,00	858 296,51	478,44
Capital Social ou individuel	100 000,00	3,03	100 000,00	6,13		
10130000 Capital souscrit appelé versé	100 000,00	3,03	100 000,00	6,13		
Report à nouveau	(279 396,31)	-8,47	(36 885,03)	-2,26	(242 511,28)	-657,48
11900000 Report à nouveau (s.débiteur)	(279 396,31)	-8,47	(36 885,03)	-2,26	(242 511,28)	-657,48
Résultat de l'exercice	858 296,51	26,01	(242 511,28)	-14,87	1 100 807,79	453,92
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	2 620 888,59	79,43	1 810 162,55	111,00	810 726,04	44,79
Emprunts et dettes financières divers	2 620 776,99	79,42	1 626 583,15	99,74	994 193,84	61,12
45500000 Compte courant cebpl	2 620 776,99	79,42	1 626 583,15	99,74	994 193,84	61,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111,60		113,40	0,01	(1,80)	-1,59
40810000 Fourn. fact. non parven.	111,60		113,40	0,01	(1,80)	-1,59
Dettes fiscales et sociales			183 466,00	11,25	(183 466,00)	-100,00
44400000 Etat-impôts sur les bénéfices			183 466,00	11,25	(183 466,00)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	3 299 788,79	100,00	1 630 766,24	100,00	1 669 022,55	102,35

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation		3 375,46		2 577,21	798,25	30,97
Autres achats et charges externes		3 375,46		2 577,21	798,25	30,97
62260000 Honoraires		1 281,60		1 195,20	86,40	7,23
62270000 Frais d'actes et contentieux		73,93		73,81	0,12	0,16
62700000 Serv. bancaires taxables		2 019,93		1 308,20	711,73	54,41
Résultat d'exploitation		(3 375,46)		(2 577,21)	(798,25)	-30,97
Bénéfice attribué ou perte transférée		1 002 925,37			1 002 925,37	
75500000 Quotesparts de résultat/op.com		1 002 925,37			1 002 925,37	
Total des produits financiers						
Total des charges financières		141 253,40		56 468,07	84 785,33	150,15
Intérêts et charges assimilées		141 253,40		56 468,07	84 785,33	150,15
66150000 Intérêts des comptes courants		141 193,84		56 468,07	84 725,77	150,04
66160000 Intérêts découverts bancaires		59,56			59,56	
Résultat financier		(141 253,40)		(56 468,07)	(84 785,33)	-150,15
Résultat courant avant impôts		858 296,51		(59 045,28)	917 341,79	N/S
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices				183 466,00	(183 466,00)	-100,00
69500000 Impôts sur les bénéfices				183 466,00	(183 466,00)	-100,00
Résultat de l'exercice		858 296,51		(242 511,28)	1 100 807,79	453,92

ANALYSE DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)						
MARGES (Commerciale + Production)						
- Achats non stockés (c)						
- Autres charges externes (c)	3 375		2 577		798	30,97
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	3 375		2 577		798	30,97
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(3 375)		(2 577)		(798)	-30,97
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(3 375)		(2 577)		(798)	-30,97
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION	(3 375)		(2 577)		(798)	-30,97
Bénéfice-perte sur opérations en commun	1 002 925				1 002 925	
+ Produits financiers						
- Charges financières	141 253		56 468		84 785	150,15
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	858 297		(59 045)		917 342	N/S
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			183 466		(183 466)	-100,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	858 297		(242 511)		1 100 808	453,92

ETATS FISCAUX



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD
(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012024		et clos le		31122024		Régime simplifié d'imposition		☐		Régime réel normal		☒									
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe														☐		Si PME innovante		☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																							
Désignation de la société										Adresse du siège social													
SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS																							
SIRET										88339359700017													
Adresse du principal établissement										Ancienne adresse en cas de changement													
15 Avenue de la Jeunesse																							
44700 ORVAULT																							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante										SIRET													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																							
B ACTIVITÉ																							
Activités exercées				Gestion de fonds						Si vous avez changé d'activité, cochez la case						☐							
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																							
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		452 424									
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																							
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)											
Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%																	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A				☐							
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies				☐		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies				☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies				☐							
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				☐								Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				☐							
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15%											
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI																☐							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %																							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4																							
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre																☐							
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :																							
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre																☐							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :																							
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :																							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?														OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé				Comptaexpert			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :										Nom et adresse du conseil :													
ACTU ELLES Parc Edonia - Bât.L										Rue de la Terre Adélie 35760 SAINT GREGOIRE Tél : 02 99 23 60 40						Tél :							
OGA/OMGA		☐		Viseur conventionné		☐		(Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :											
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :										Date : 25022025						Lieu :							
										Qualité et nom du signataire :													
N° d'agrément :										Signature :						CEBPL							
Examen de conformité fiscale (ECF)																☐		prestataire :					

SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS
31122024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Payées par la société elle-même	(a)
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)

(c)

(d)

(e)

(f)

(i)

(j)

total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Pour les SARL	
Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	2
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement dits

Indemnités
forfaitaires
5

Rembours
sements
6

Indemnités
forfaitaires
7

1 000

2024

44003 NANTES FRANCE

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise

SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS

et Date de clôture de l'exercice

31122024

K

DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 15 Avenue de la Jeunesse			44700 ORVAULT		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					8 8 3 3 9 3 5 9 7 0 0 0 1 7		Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 31122024		N-1 31122023			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	500	500	500	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TO TAL (II)		BJ	BK	500	500	500		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 297 425	3 297 425	1 538 500	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	1 863	1 863	91 766		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TO TAL (III)	CJ	CK	3 299 289	3 299 289	1 630 266		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	3 299 789	3 299 789	1 630 766		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	3 297 425	
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(279 396)	(36 885)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	858 297	(242 511)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	678 900	(179 396)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 620 777	1 626 583
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	112	113
	Dettes fiscales et sociales	DY		183 466
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	2 620 889	1 810 163
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	3 299 789	1 630 766
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	112	1 810 163
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services *	FD		FE		FF					
		FG		FH		FI					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL					
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 375		2 577		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX					
	Salaires et traitements *					FY					
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS		GA			
			- dotations aux provisions					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 375		2 577		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(3 375)		(2 577)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	1 002 925				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP					
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	141 253		56 468		
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)					GU	141 253		56 468			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(141 253)		(56 468)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	858 297		(59 045)			

Désignation de l'entreprise SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		183 466	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 002 925		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	144 629	242 511	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	858 297	(242 511)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	141 194		
	(7)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(8)	Dont transferts de charges								RC			
	(9)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RD			
	(10)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(12)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A3			
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS													Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
									2			3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD		KE		KF								
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL								
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO								
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX								
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD								
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG								
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes					LK		LL		LM								
	TOTAL III					LN		LO		LP								
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T							
		Autres participations					8U	500	8V		8W							
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S									
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V									
TOTAL IV					LQ	500	LR		LS									
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)													ØG	500	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
				1		2				4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X									
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ									
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC									
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF									
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML									
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO									
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR									
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU									
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX									
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB									
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF									
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW								
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	500	ØZ								
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D										
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G										
TOTAL IV		I3		NJ		NK	500	2H										
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)													I4		ØK	500	ØL	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N clos le : 31122024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS Néant ☒*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS													Néant ☒ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement				CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF		PG		PH					
TOTAL I				RK		RM		RN		RO					
Terrains				PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO					
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT					
TOTAL II				QU		QV		QW		QX					
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN		ØP		ØQ		ØR					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS							Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10
--	----

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC	3 297 425				3 297 425	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR						
	Charges constatées d'avance				VS						
	TOTAUX				VT	3 297 425	VU		VV	3 297 425	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	112	112							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 620 777	2 620 777							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 620 889	112	2 620 777						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122024		
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 858 297		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW					
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Écart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR 858 297				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		307 795		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										WW			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB			
											I6			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										WZ			
	Majoration d'amortissement *										XA			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF				
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC					
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB					
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit			ZI	XG 1 002 925	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL						
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 1 310 720		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		XJ 452 424		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 0		XO 452 424		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Distribution résultat SCCV fiscalisé en 2023	1 002 925
Totalisation	1 002 925

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise		SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ	452 424	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	452 423	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS													Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(36 885)			AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(242 511)				Dividendes	ZD				
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions	ZE				
									Report à nouveau	ZF				
									(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(279 396)			
			TOTAL I	ØF	(279 396)				TOTAL II	ZH	(279 396)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
Exercice N : Exercice N-1 :														
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8) et de copropriété										XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 356 1 269		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	2 020 1 308		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	3 375 2 577		
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *										ØB			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	5,75 % 4,65 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0 ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL							
				Plus-values à 19% JM			Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO							
				Plus-values à 19% JP			Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

12

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS							Néant ☒ *
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *		Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤		⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑩			
		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS** Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine 1	Moins-values à 12,80 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine 1	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 5	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
	A 19 %, ou à 15 % 2	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 3	A 15 % ou à 19 % 4		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3 subies au					
cours des N - 4 dix exercices					
antérieurs N - 5 (montants					
restant à N - 6 déduire à la					
clôture du N - 7 dernier					
exercice) N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS					Néant ☒ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET 88339359700017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS

ADRESSE (voie) 15 Avenue de la Jeunesse

CODE POSTAL 44700 VILLE ORVAULT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA. Dénomination CE BRETAGNE - PAYS DE LOIRE

N° SIREN (si société établie en France) 392640090 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 000

Adresse : N° 2 Voie place Graslin

Code postal 44003 Commune NANTES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 88339359700017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CHENE GERMAIN PARTICIPATIONS

ADRESSE (voie) 15 Avenue de la Jeunesse

CODE POSTAL 44700 VILLE ORVAULT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SC Dénomination 4 CHENE GERMAIN

N° SIREN (si société établie en France) 885224717 % de détention 50,00

Adresse : N° 75 Voie Rue de l'Alma

Code postal 35000 Commune RENNES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032